



LIGUE RÉGIONALE D'ESCRIME de BRETAGNE

Formation Cadres Fédéraux :

Animateur / Educateur

Escrime Artistique

Vous êtes invité.es au stage de formation organisé par la Ligue Régionale d'Escrime de Bretagne.

IMPORTANT :

Accueil : Vendredi 30 Octobre 2026 à **12h00** La Ville Davy, 22120 Quessoy

Départ : Dimanche 1er Novembre 2026 à **16h00**

Encadrement :

Directeur du stage : Maître Raphaël Dall'omo

Formation : Maître Fabrice Patin

Conditions financières :

Chaque stagiaire licencié devra régler en ligne la somme de **130 €**

Administratif :

A chaque inscription, tout stagiaire (ou son représentant légal) doit renseigner **la fiche sanitaire de liaison établie par le MINISTÈRE de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative**, jointe à la convocation.

Pour toute 1ère inscription, l'attestation de droits à l'assurance maladie et la copie du carnet de vaccination, **valables pour l'ensemble des stages de la saison 2026/2027**, doivent être transmis.

Tous les documents devront être envoyés séparément par mail à l'adresse suivante : **comite.escrimebretagne@escrimebretagne.org**

L'inscription, les autorisations parentales (si mineur) et le règlement se font via la plateforme HELLOASSO pour le **Mercredi 07 Octobre 2026 à 11h00 :**

<https://www.helloasso.com/associations/comite-regional-d-escrime-bretagne/evenements/formation-cadres-escrime-artistique-octobre-2026-animateur-et-educateur>



Hébergement : Vous devez apporter : un duvet + un oreiller

Activité Escrime : Pour la pratique de l'Escrime, vous devez apporter votre équipement et des armes en nombre suffisant et en état.

Activité annexes : Apportez affaires de rechange pour activités en extérieur 2 survêtements + 2 paires de chaussures de sports.

Règlement : Aucune sortie individuelle n'est autorisée. Tout participant s'engage à respecter le règlement du stage. Toute présence d'alcool ou de stupéfiants est interdite. Elle sera suivie d'une exclusion immédiate du stagiaire. Le parent responsable de son enfant autorise les différents intervenants du stage (directeur de stage et maître d'armes) à regarder le contenu des sacs, en présence du stagiaire propriétaire, si les responsables du stage en voient la nécessité.

Assurance : Chaque participant est couvert par sa licence FFE. La Ligue Régionale d'Escrime de Bretagne souscrit une assurance RC auprès de la compagnie ALLIANZ Eurocourtage n° de contrat 86.759.797 qui couvre les adhérents dans le cadre des activités proposées.